

L'ABELLE.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 26 JANVIER 1830.

INTERIEUR.

Nls. Orleans, 26 Janvier.

L'American Boston, de Norfolk, annonce l'arrivée dans ce port du navire Mad...

Par une ordonnance du roi de France, datée du 25 Novembre, M. le comte de Gourdon, vice-amiral et membre de l'Académie, est nommé Directeur général du dépôt des cartes et plans maritimes...

Le comité auquel avait été référée la partie du message de l'ex-président du Sénat qui traitait de l'introduction des esclaves dans cet Etat, a fait son rapport à la chambre des représentants...

1°—La prohibition absolue de l'entrée des esclaves. 2°—Que tous les gens de couleur libres qui se sont introduits dans l'Etat depuis 1807, auront à en sortir dans le délai de six mois...

3°—Qu'aucun homme de couleur libre étranger ou autre, ne pourra à l'avenir être employé comme matelot, cuisinier, &c. à bord d'aucune embarcation naviguant sur les eaux de cet Etat.

La discussion de ce bill sera sans doute le premier objet qui occupera la législature à la reprise de ses travaux.

Une mesure toute semblable vient d'être prise par la législature de la Georgie. Un bill pour empêcher l'introduction des personnes de couleur libres dans l'Etat de la Georgie par les navires marchands...

EXTERIEUR.

France, 16 Novembre.

Si l'on avait pu jusqu'ici douter du triomphe de la cause Mexicaine sur la tentative des Espagnols, les derniers événements auraient suffi pour donner la mesure de ce qu'on doit attendre des efforts du cabinet de Madrid pour reconquérir ses anciennes colonies.

—La Gazette en reproduisant, toute gaillardie, un de nos articles, laisse échapper un avis très-précis à recueillir et dont il faut prendre publiquement acte, parce qu'il est important et caractéristique.

et en se ravissant nous n'aurons ni l'un ni l'autre, du moins en forme d'association, le Gouvernement ayant les moyens de les dissoudre légalement.

Quoi! le gouvernement aurait les moyens de dissoudre légalement des associations qui existent seulement par un accord de la pensée, et qui ne supposent ni réunions de la part de leurs membres, ni nécessité rigoureuse de la manifestation de l'acte qui les lie entre eux!

FEUILLETON.

M. J. TRENCH inventeur breveté du Savon d'huile végétale et du Renouveau impérial, nous prie de manifester ses sentiments de reconnaissance aux habitants de cette ville...

LE JANUS GASCON.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que certains maîtres de villages, minimes au petit pied, nommes par les préfets contre les communes, sont accusés d'avoir double face; mais cela se dit par métaphore, et moralement parlant.

Tel n'est point le cas pour le maire de la commune d'Aust, dans le voisinage de Bordeaux; cela se dit maintenant de lui sans métaphore, et physiquement parlant.

Toutefois, ce fonctionnaire bi-céphale a vu jusqu'à ce jour d'être à la circulation publique les générosités de la nature à son égard; il lui fallait une circonstance extraordinaire pour les produire au grand jour, et cette circonstance a eu lieu.

Vous savez que le démon de la conquête est celui qui fait sauter la poudre, non sur le papier timbré, mais sur le papier timbré. On se dispute un fossé entre deux voisins avec autant d'acharnement que deux grands hommes se mettent à se voler réciproquement deux ou trois arpens de neige dans le Canada.

La seule différence que j'y vois, c'est que la victoire coûte horriblement de trésors et d'hommes pour ne rien rapporter du tout, tandis que parmi la vase et les cailloux d'un fossé se s'adjuge un paysan, il croit au moins de l'ivraie et des chardons sur lesquels en passant le Bucéphale de quelque Samho jette un regard de convoitise.

C'était d'un fossé qu'il était en effet question, et il paraît que le soc usurpateur de la charrue en avait comble peu à peu le vide au grand détriment d'une ligne de démarcation qui séparait profondément les orges de M. le maire des seigles de sa voisine. Celle-ci, à l'imitation d'Hercule, planta deux branches d'arbres sur le point litigieux, et, en face de témoins, déclara au fonctionnaire en sarreau, bonnet de coton et sabots, qu'il ne ferait pas ses orges dans la propriété d'autrui.

A quelque temps de là notre Gascon reçut de la dame un cartel, non pour faire le coup de poing, ni même le coup d'épée, mais pour faire le coup de papier, non libre, qui le sommait de comparoir devant Paréopage du juge de paix, et le menaçait, faute de descendre en champ clos, d'être déclaré selon, usurpateur, et comme tel, mis au ban de la commune et montré au doigt par tous ses administrés.

Dirais-je par bonheur ou par malheur? Il est en tout cas certain que le soudit cartel vint surprendre notre homme à la suite d'une dégustation approfondie des vins du crû, et au moment où, de bonté en bonté, il s'était mis complètement, comme on dit chez nous, dans les vignes du Seigneur. Il avala un grand verre de vin, et s'en fut, un cruchon sous le bras, l'un portant l'autre, chez le juge de paix.

Chez ce magistrat les adversaires parties en vinrent aux paroles; il paraît même que la requérante lui affirma très-eloquemment que s'il persévérait dans ses empitemens sur elle (je veux dire sur son champ), elle le prendrait aux yeux et se paierait sur sa figure.

Ce fut alors que notre maire voulut la mettre dans l'embarras du choix; et moi-même je suis dans un terrible embarras pour vous exprimer decemment le phénomène dont il fit part à l'honorable société.

Une anecdote viendra à mon secours. L'historien anglais Gibbon était le philosophe le plus subtil bûti du dix huitième siècle: Voltaire, avec sa figure de chat tigre, était un Cherubin en comparaison; un nez absent au milieu de deux énormes yeux en relief composaient les traits de son visage. Présente un jour chez Mme du Deffant, cette illustre aveugle qui suppléait aux yeux par le tact, à l'instar du col-

maçon, eut le désir de palper une célébrité et d'avoir une perception mentale des proportions géométriques de sa figure. Gibbon s'y prêta docilement. Mais après avoir promené ses doigts sur la rotondité équivoque de deux joues privées d'une saillie intermédiaire, Mme du Deffant repoussa tout à coup cette impertinente création en s'écriant: "Fi, messieurs, quelle infâme plaisanterie!"

Je ne sais si vous m'avez deviné; mais l'assistance réunie chez le juge de paix vit réellement ce que Mme du Deffant crut avoir touché.

"Voilà sur quoi tu te paieras, coquin!" s'écria le maire en découvrant sa seconde figure.

Mais le juge de paix, présumant que cette curiosité ne serait pas entre les mains de la plaignante un gage de dédommagement, vu que Mr. Mengin a fait défendre à l'Académie des Sciences d'examiner en séance publique Christina Ritta, la fille bi-céphale, condamna le Janus gascon à 5 fr. d'amende et à 100 fr. de dommages et intérêts.

M. Sosthènes de Laroche-foucault, que n'effiez vous là avec une de ces larges feuilles de figuier dont vos couvertures moralement les formes de l'Hercule de Farnèse!

Quant à moi, si M. le maire eût devant moi ôté le bonnet qui couvrait sa seconde face, je vous promets bien qu'il est énergiquement appris que

D'un magistrat ignorant C'est la robe qu'on salu.

Marine. PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Esquifs. Bateau Washington, Sawyer, Rio Grande, F S Newton et Co. Guel. Elizabeth, Devalangia, St. Yago de Cuba, L H Gals.

THEATRE D'ORLEANS. MARDI, 26 JANVIER 1830. HAMLET ou Le Prince de Danemarck, Tragedie en 5 actes, par M. Ducis.—M. ARISTIPPE jouera le rôle de Hamlet.

Cinq années en deux heures, Vaudeville en 2 actes, par MM. Brazier et Malesville. En attendant.—Marino Faliero, tragédie; F rnaud Cortez, grand opéra.

Theatre St. Philippe. MONSIEUR Villave étant occupé à réparer différentes nouvelles décorations et nouveautés, informe respectueusement le public que la prochaine représentation n'aura pas lieu avant Mercredi, 27 de ce mois. 26 jan.

THEATRE AMERICAIN. (RUE DU CAMP.) Avant dernière représentation de Mr. Howard. Mardi 26 Janvier. Pour la première fois dans cette ville, Suzanne aux yeux Noirs, Comédie nouvelle.—Blur-Peter, Mr. Howard. Suivie de Le Diable à Payer. Bluette amusante.

COUR de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle. Orleans, 25 Janvier 1830.—Présent. Phou J. Piot.—Henry Morse es. ses créanciers. La session des biens de pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu en l'Office de S R. Stringer, not. pub. le 27e. jour de Février 1830, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'ici à cette époque, tout a poursuites contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire sont suspendues. Et il est de plus ordonné que Geo. Strawbridge, esq. soit nommé d'office pour représenter les créanciers absents sur les lieux. Je certifie l'extrait ci-dessus. 26 jan T. S. KENNEDY, greff.

VENTE par le Marshal. N. B. Ou-Low par R. W. Gardner, J. Black et Dunbar. EN vertu d'un writ le fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Préal, Juge conseiller, j'exposerai en vente, le Lundi 1er de Février prochain, à midi, au café de Hewlett, à l'enclosure des rues de Chartres et St. Louis, un Cheval brun, 1 Dray et harnais.—Saisis dans l'affaire ci-dessus. 25 jan L. DAUNOY, Marshal.

AVIS AU PUBLIC. Le soussigné, curateur de la succession de feu F. Chambaud, requiert par le présent tous ceux qui ont à exercer des réclamations contre le dit decédé, de les présenter en due forme; et ceux qui doivent à la dite succession, voudront bien solder leurs comptes au soussigné, à son bureau, rue Bienville, N° 41, près d'enclosure de la rue de Chartres. 23 jan. L. VIDAL, Curateur.

THEATRE D'ORLEANS. Lundi 1er. Février 1830. Au bénéfice de Mr. Jandot fils. Grand Concert, suivi d'un Grand Bal Pare.

PROGRAMME DU CONCERT.—1re. PARTIE. 1°. Ouverture à grand Orchestre du Colporteur, musique d'Anslaw. 2°. Romance d'Alhala, chantée par Mr. Deschamps. 3°. Premier morceau d'un Concerto de Field, exécuté sur le piano, par Mr. Jules Nord. 4°. Premier morceau du Sme. Concerto de Drouel, exécuté sur la flûte par Mr. Jandot fils. 2de. PARTIE. 1°. Fantaisie pour la Clarinette de la composition de Mr. Gautier, exécutée par l'auteur. 2°. Air du Rossignol, chanté par Mlle. Mariage, et accompagné sur la flûte par Mr. Jandot fils. 3°. Air varié pour violon, par Barlot, exécuté par Mr. Elie. 4°. Val cor plus non mi sento.—Air varié pour la flûte par Drouel et exécuté par Mr. Jandot fils. Nota.—Les personnes qui désireront avoir des loges, sont priées d'avoir la bonté de s'adresser à Mr. Colson, chez Mr. Davis.

SALLE DE BAL, Enclosure des rues d'Orléans et Bourbon. Mercredi, 27 Janvier, Grand BAL paré et masqué. Les dames ne seront admises qu'autant qu'elles auront un billet personnel. Prix d'entrée—un piastre.

SALLE D'ORLEANS. Mardi prochain, 30 Janvier, 1830. GRAND BAL Paré et Masqué. On n'y admettra que les dames qui ont reçu des billets d'invitation; elles sont priées de ne pas les oublier afin d'éviter l'inconvénient d'être retenues à leur entrée au bal. Aucun billet de dames ne sera déposé à la porte. P. S. Les bals masqués auront lieu tous les Samedis. 26 jan.

SALLE D'ORLEANS. Anniversaire de la naissance de Washington. Une souscription est ouverte pour un Bal de Société qui aura lieu dans la salle d'Orléans le 22 Février. Les personnes qui désirent y souscrire, voudront bien s'adresser à Mr. E. Barthe ou chez Mr. J. Davis où une liste est déposée. Le prix de la souscription est de \$3 pour les cavaliers qui accompagneront des dames, et \$2 pour ceux qui n'en accompagneront pas. 25 jan.

TRAITE complet de l'art de la distillation, par Dubouffant, 2 vol. in 8°. Dictionnaire Espagnol Français et Français-Espagnol, plus complet que tous ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour, par Nueces de Taboada, 5e. édition 2 vol. in 8°. Guide de la conversation espagnole, 1 vol. Le maître d'Anglais par Cobbett, 1 vol. Dictionnaire universel de la langue française, par Boiste, nouvelle édition, 1 vol. in 4°. A. L. BOIMARE. 25 jan.—3f.

A VENDRE. PIANOS-FORTE. Dernièrement arrivés de Londres et de Paris. M. DE J. GAUTROU LABAT, demeurant rue Royale entre les rues Du Maine et St. Philippe, a l'honneur d'informer les amateurs de bons pianos-forte, qu'elle vient d'en recevoir un bel assortiment des fabriques de Th. Tomkinson de Londres, et de Te. Pleyel & Co de Paris. Ceux de Tomkinson sont déjà assez avantageusement connus ici, depuis 1818, que madame Labat en fait venir, pour qu'il s'ait nécessaire d'en détailler encore les éloges qu'ils méritent sous tous les rapports et principalement sous celui de leur grande solidité pour ce climat etc. Quant à ceux de Mrs. Ios. Pleyel & Co. de Paris, il est déjà connu ici que leur supérieur bonté a valu à ces fabriques la médaille d'or en 1827, à l'exposition des produits d'industrie à Paris sur trois cents pianos de qui vingt exposants; et que depuis, par de nouvelles améliorations qu'ils ont encore apportées à leurs instruments, le Roi de France et Mr. le Duc d'Orléans leur ont accordé le brevet de l. u. s. Facteurs pour récompense. Les personnes qui désireront voir ces Pianos peuvent se présenter à cet effet chez madame Labat à sa demeure indiquée ci-dessus. M. Labat recevra aussi les commandes qui pourraient lui être faites pour faire venir des pianos de différentes formes, des deux manufactures mentionnées ci-dessus et les fera exécuter à l'entière satisfaction des demandeurs. 26 jan.

AVIS AUX AMATEURS DE FLEURS. Le sieur FAY, arrivant de France, par le navire Motion, avec un grand assortiment de Plantes, de fleurs et d'Arbres Fruitiers de la première qualité, vient de s'établir rue St. Pierre, No. 94, entre Royal et Bourbon. Il a 100 espèces de Roses différentes qualités; 6 espèces de Roses Musquées et une collection d'Oignons, de Bulbes à fleurs, de Renoncules, Anémones, de Géranies de Jardinage, 100 espèces de Gerânes à fleurs tout très-frais et avec racines, à l'inspection des amateurs. Les personnes qui voudront bien venir le visiter, auront lieu d'être satisfaites. 25 jan.—4

AVIS.—Charles Oger & Antoine Louis Oger son neveu, ayant formé une société, préviennent le public, qu'à dater de ce jour, la maison de commerce de A. L. Oger & Co, sera dirigée sous la nouvelle raison de C. Oger & Co. Nlle. Orleans, 21 Janvier 1830. A. L. OGER, C. OGER. 22 jan.—3

ONE HUNDRED hhds Sugar, a few miles from the city, and deliverable immediately, for sale by B. TURPIN, dec 30 No 115, Royal et. between Orleans & St. Ann.

PAR F. DUTHUIT. Il sera vendu le Vendredi 5 Février à la Bourse de Hewlett, à midi, un TERRAIN sur lequel est construite une maison située au faubourg St. Marie, rue Philippa, entre celles Julie et Girod; soit terrain mesuré 60 pieds de face sur 70 de profondeur. Un autre TERRAIN faisant face à la rue du Cirque, même faubourg; de même dimension que l'autre, et se trouvant derrière. Conditions.—En trois termes égaux; à 5, 6, et 12 mois, en billets endossés et hypothéqués jusqu'à parfait paiement. 26 Jan.—6f.

PAR J. T. BAUDUC. Il sera vendu le 13 Février, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, sa belle propriété située au faubourg Lacourte, formant un carré long entre les rues Terpsichore, Malpomme, Apollon et Bacchus; ayant 360 pieds à chacune des rues Terpsichore et Malpomme, et 240 pieds sur chacune des rues Apollon et Bacchus. L'édifice est composé de 12 terrains mesurant chacun 60 pieds sur 130, mesure française, sur lequel il se trouve les établissements qui suivent: 1°. Une maison en briques et à étage, mesurant 73 pi. de carré du rez-de-chaussée au plancher, l'étage a quinze pieds, et du plancher de l'étage au plafond, il y a 13 pieds 2 pouces. La maison est divisée en douze pièces avec une galerie tout au tour de 12 pieds de large. Les bas de cette maison forme un carré de 73 pieds avec des divisions en briques; construit exprès pour emmagasiner de la farine, de la graisse, du porc, du bœuf, du whiskey &c. Les produits se conservent parfaitement dans ce magasin. Le grenier de la maison est vaste, et il a été construit spécialement exprès pour emmagasiner de la toile et cordes d'emballage. 2°. Une bâtisse en briques et à étage, mesurant 53 pieds de long sur 18 de large, avec une galerie de 4 pieds de large sur toute la façade. Cette bâtisse au rez-de-chaussée est divisée en trois pièces; cuisine, chambre à laver & chambre à coucher. Le haut est divisé en 5 chambres à domestiques. 3°. Une bâtisse en briques, mesurant 52 pieds sur 12 de large, divisée en 5 pièces, à une des pièces il y a un four, un fourneau pour un alambic, un fourneau pour trois bassines à srop ou à confitures, et un fourneau sur lequel sont montés trois grandes chaudières. 4°. Une bâtisse en briques, servant à fumer les viandes. 5°. Une magnésie à main, construite à Fabri des rats, mesurant 22 pieds carrés, à façade sur la rue Malpomme est en briques. 6°. Une bâtisse servant d'étable, d'écurie et de remise, mesurant 74 pieds de long sur 23 de large, la façade sur la rue Terpsichore est en briques. Le grenier de cette bâtisse peut contenir 150 balles de foin. 7°. 4 bons puits en briques, lesquels donnent de l'eau égale à celle du lac. Cette propriété est entourée d'orangiers qui tous rapportent. L'intérieur de cette propriété est planté en oranges durs, pêchers, figuiers, pruniers, grenadiers, plaqueminiers &c. le tout presque en rapport. La façade de la maison principale, il y a un très-joli porteur orné de toute espèce de fleurs, avec une fontaine et des vignes en rapport. La cour ou sont les bâtisses, est bricquetée. Cette propriété rapporte annuellement de 1500 à \$2000. On peut y établir un magasin de marchandises. On pourrait y établir presque sans frais une belle pensionnats. Les personnes qui désirent acquérir cette propriété sont priées de la visiter. Conditions, 6, 12, et 18 mois, avec billets endossés à satisfaction et hypothéqués jusqu'à parfait paiement. 18 jan.

TIRAGE DE LA LOTERIE De l'Eglise Catholique DES NATCHITOCHEs, 2e. classe, Autorisée par l'Etat de la Louisiane. Les souscriptions ayant été requises de présider au tirage de la Loterie de l'Eglise catholique des Natchitoches, 1re. classe, certifiée par le présent, que les Nos. suivants sont ceux qui, ce jour, ont été tirés d'entre les trente mis dans la roue; Savoir: Premier. Second. Troisième. Quatrième. 8 13 2 26 Et que les dits Nos. ont été tirés dans l'ordre dans lequel il sont rangés ci-dessus; c'est à dire, le No. 8 le premier, le No. 13 le second, le No. 2 le troisième, et le No. 26 le quatrième et dernier. En foi de quoi, Nlle. Orleans, ce 23 Janvier 1830. C. MAURIAN, Juge Président de la cour de Cité.

Mercredi, 27 Janvier, Le Tirage de la 2me. classe de LA LOTERIE de l'Eglise CATHOLIQUE, de Baton Rouge, aura positivement lieu au café de la Bourse. GROS LOT. \$5000 Prix des billets Entiers \$3, demis \$1 50, quarts 75 cent. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$12, de met quart en proportion. J. VIGNAUD, Administrateur L. VIDAL, 22 jan.

TRAITES sur la Havane à huit jours de vue, à vendre par 16 jan.—6 SIMON CUCULLU.

AVIS.—Charles Oger & Antoine Louis Oger son neveu, ayant formé une société, préviennent le public, qu'à dater de ce jour, la maison de commerce de A. L. Oger & Co, sera dirigée sous la nouvelle raison de C. Oger & Co. Nlle. Orleans, 21 Janvier 1830. A. L. OGER, C. OGER. 22 jan.—3

ONE HUNDRED hhds Sugar, a few miles from the city, and deliverable immediately, for sale by B. TURPIN, dec 30 No 115, Royal et. between Orleans & St. Ann.

AVIS.—Charles Oger & Antoine Louis Oger son neveu, ayant formé une société, préviennent le public, qu'à dater de ce jour, la maison de commerce de A. L. Oger & Co, sera dirigée sous la nouvelle raison de C. Oger & Co. Nlle. Orleans, 21 Janvier 1830. A. L. OGER, C. OGER. 22 jan.—3

AVIS.—Charles Oger & Antoine Louis Oger son neveu, ayant formé une société, préviennent le public, qu'à dater de ce jour, la maison de commerce de A. L. Oger & Co, sera dirigée sous la nouvelle raison de C. Oger & Co. Nlle. Orleans, 21 Janvier 1830. A. L. OGER, C. OGER. 22 jan.—3